

Syndicat UNSA du Conseil régional

Site de Dijon

5 avenue Garibaldi 21000 DIJON

Dossier suivi par : Stéphane MATTHEY

Tél : 06 88 45 66 62

Courriel : stephane.matthey@bourgognefranche-comte.fr

Objet : avancements et promotions internes 2017

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Madame la Directrice Générale des Services

Madame Valérie Chatel

17 boulevard de la Trémouille

21000 DIJON

Dijon, le 27 mai 2016

Madame la Directrice Générale des Services,

Depuis de nombreux mois et à l'occasion des deux dernières réunions du dialogue social portant sur le dossier de l'harmonisation des règles d'avancement et de promotion, l'UNSA demande la mise en place d'une procédure objective d'évaluation des agents.

En effet, les évaluations varient considérablement d'un encadrant à l'autre et il est aujourd'hui indispensable de s'inspirer des pratiques évaluatives innovantes pour construire un système nouveau qui sécurise les agents, les évaluateurs et l'administration.

Pour l'UNSA, une solution pourrait être trouvée par la combinaison de trois analyses (portées à la connaissance de l'agent évalué) avec attribution d'un nombre de points définis. A titre indicatif, vous trouverez annexé au présent courrier un premier projet qui pourrait alimenter nos échanges.

Pour mener à bien ce dossier et bien conscient de la charge importante qu'il représente, l'UNSA vous propose de vous faire assister par un cabinet extérieur spécialisé dans le domaine.

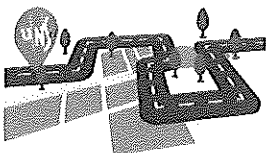
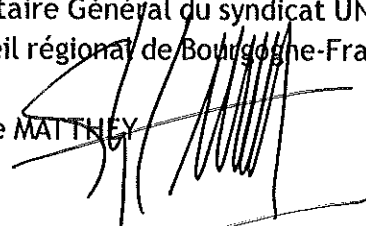
Tous les moyens disponibles doivent être utilisés pour accompagner positivement les agents.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Générale des Services, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'UNSA

Le Secrétaire Général du syndicat UNSA
du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Stéphane MATTHEY



UNSA Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

5 avenue Garibaldi 21000 DIJON & 4 Square Castan 25000 BESANCON - 03 80 44 37 68

Ecrivez-nous à l'adresse électronique : contact@unsa-crbfc.eu

Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.unsa-crbfc.eu

Adhérez en ligne à l'UNSA : jadhere.unsa-crbfc.eu (plus nombreux, plus forts !)

 facebook.com/crbfc.unsa

 twitter.com/unsa_crbfc



1. Qualité du dossier présenté sur X points

1.1 Nombre de présentations antérieures du même dossier pour l'accès au même grade

1.2 Modalité d'accès à la fonction publique

- Réussite à un concours dans la carrière de l'agent : X points
- Réussite à un examen professionnel dans la carrière de l'agent : X points

1.3 Obtention du dernier avancement de grade

- Dans le dernier grade depuis au moins 3 ans : X points

1.4 Actions de formation

- X points par jour de formation attribué dans la limite de X points

1.5 Ancienneté dans la fonction publique

1.6 Préparation à un concours ou un examen au cours des 10 dernières années

1.7 Inscription à un concours ou un examen au cours des 10 dernières années

...

2. Avis du supérieur direct sur X points

2.1 Manière de servir sur X points

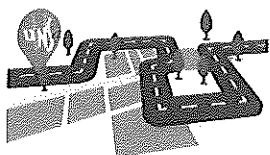
2.2 Ordre de priorité sur X points

...

3. Avis des membres de la CAP sur X points

3.1 Points attribués après analyse comparé des dossiers.

...




UNSA Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

5 avenue Garibaldi 21000 DIJON & 4 Square Castan 25000 BESANCON - 03 80 44 37 68

Ecrivez-nous à l'adresse électronique : contact@unsa-crbfc.eu

Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.unsa-crbfc.eu

Adhérez en ligne à l'UNSA : jadhere.unsa-crbfc.eu (plus nombreux, plus forts !)

 facebook.com/crbfc.unsa

 twitter.com/unsa_crbfc

